



N° : 230/ADA/DAF/DRHL/SRH

Rabat le : 09 JUIN 2021

DECISION LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- (/u le dahir n°1-09-16 du 22 Safar 1430 (18 Février 2009) portant promulgation de la loi n°42.08 relative à la création de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) ;
- (/u le statut du personnel de l'Agence pour le Développement Agricole tel qu'il a été modifié ;
- (/u l'arrêté en date 10/10/2019, fixant l'organisation des services de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- (/u le décret n°02.17.729 du 20 Safar 1439 (09 Novembre 2017) portant nomination de Monsieur **El Mahdi ARRIFI** aux fonctions de Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- (/u le décret n°2.11.681 du 25/11/2011 (28 di Al Hijja 1432) fixant la procédure de nomination aux fonctions de Chef du Service dans les administrations publiques ;
- (/u la circulaire du Chef de gouvernement n°7/2013 en date du 29/04/2013 fixant la procédure de nomination aux fonctions de responsabilité dans les Etablissements Publics.

DECIDE

Article 1 : D'ouvrir la candidature aux postes de Chefs du Service au sein de l'Agence pour le Développement Agricole à savoir :

- Chef du Service des Bailleurs de Fonds Internationaux au niveau de la Division de Mobilisation des Financements relevant de la Direction Administrative et Financière ;
- Chef du Service des Bailleurs de Fonds nationaux au niveau de la Division de Mobilisation des Financements relevant de la Direction Administrative et Financière.

Article 2 : Les postes sont ouverts aux agents titulaires qui remplissent les conditions suivantes :

- Être classés à l'échelle 11 de la fonction publique (au moins grade d'administrateur 2^{ème} grade ou Ingénieur d'Etat) ;
- Avoir, au moins, un diplôme permettant d'accéder au grade d'administrateur 3^{ème} grade ou Ingénieur d'Etat ;
- Avoir des compétences liées aux exigences requises du poste à pourvoir ; et
- Avoir une expérience confirmée d'au moins 3 ans dans le domaine de financement des bailleurs de fonds.



Article 3 : Les attributions des postes de responsabilité susmentionnés sont définies dans les fiches de poste ci-jointes.

Article 4 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite apposée de l'avis favorable du supérieur hiérarchique ;
- Curriculum Vitae ;
- Les documents justifiant les conditions requises et sollicitées pour occuper le poste à pourvoir ; et
- Un projet institutionnel présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 5 : Le dossier de candidature doit être déposé en cinq (5) copies au Secrétariat du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ou envoyé à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Batiment 2 et 3, Hay Riad- Rabat, au plus tard le **25 Juin 2021**.

Article 6 : La présente décision sera publiée sur les portails de l'ADA (www.ada.gov.ma) et de l'Emploi Public (www.emploi-public.ma).

Article 7 : La date d'entretien sera notifiée par courrier électronique aux candidats présélectionnés et les résultats seront publiés sur le portail de l'Emploi Public et celui de l'ADA.

Handwritten mark

Le Directeur Général
de l'Agence pour le Développement Agricole

Signé : El Mahdi ARRIFI





**FICHE DE POSTE DE CHEF DU SERVICE DES BAILLEURS DE FONDS
INTERNATIONAUX A L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

Description du Poste	
Intitulé du poste	Chef du Service des Bailleurs de Fonds Internationaux
Attachement hiérarchique	Chef de la Division de Mobilisation des Financements
Missions du poste	- Assurer le suivi et la réalisation des plans de financements des bailleurs de fonds internationaux.
Activités du poste	<p>1- Suivi et réalisation des projets financés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration du montage institutionnel et à la gestion contractuelle des projets. • Assurer le pilotage financier de l'ensemble des projets. • Etablir les fiches relatives au suivi des projets des bailleurs de fonds. • Participer aux missions d'audit de l'IGF relatif aux bailleurs de fonds. • Représenter l'ADA et assurer les relations avec les représentants des bailleurs de fonds et les interlocuteurs concernés pour l'état d'avancement du projet. • S'assurer du respect des dispositions des conventions de bailleurs de fonds (pour la passation de marché, le reporting et le décaissement). • Etablir les demandes de décaissement. <p>2- Conventions avec les bailleurs de fonds internationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer la relation avec les bailleurs de fond Internationaux qui appuient la stratégie génération green. • Etablir un reporting sur le financement des bailleurs de fonds internationaux.
Aptitudes requises	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation • Management d'équipe • Rigueur • Sens de la communication





**FICHE DE POSTE DE CHEF DU SERVICE DES BAILLEURS DE FONDS
 NATIONAUX A L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

Description du Poste	
Intitulé du poste	Chef du Service des Bailleurs de Fonds Nationaux
Attachement hiérarchique	Chef de la Division de Mobilisation des Financements
Missions du poste	- Assurer le suivi et la réalisation des plans de financements des bailleurs de fonds nationaux.
Activités du poste	<p>1- Suivi et réalisation des projets financés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration du montage institutionnel et à la gestion contractuelle des projets. • Assurer la gestion physique et financière de l'ensemble des projets. • Etablir les fiches relatives au suivi des projets des bailleurs de fonds. • Participer aux missions d'audit de l'IGF relatif aux bailleurs de fonds. • Représenter l'ADA et assurer les relations avec les représentants des bailleurs de fonds et les interlocuteurs concernés pour l'état d'avancement du projet. • Participer aux réunions avec les représentants des bailleurs de fonds et les autres interlocuteurs concernés pour l'état d'avancement du projet. • S'assurer du respect des dispositions des conventions de bailleurs de fonds (pour la passation de marché, le reporting et le décaissement). • Etablir les demandes de décaissement. • S'assurer que les crédits alloués répondent aux besoins financiers pour la réalisation des activités. <p>2- Conventions avec les banques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer la relation avec les banques nationales qui appuient stratégie Génération Green. • Etablir un reporting sur le financement des banques. <p>3- Conventions avec les bailleurs de fonds nationaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer la relation avec les bailleurs de fond nationaux qui appuient stratégie Génération Green. • Etablir un reporting sur le financement des bailleurs de fonds nationaux.
Aptitudes requises	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation • Management d'équipe • Rigueur • Sens de la communication

(Signature)